

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 FEVRIER 2016

Présents: ABRANOWITCH S. – BOUTET S. – BUCHET C. – CHERPRENET S. - COUSIN L. – DA SILVA PINTO Th. – DUMAS S. – FARDINI M. - GODET V. - LAURENT S. – MARCHAND P. - PENAUD J.P. - PIAT J. – PICARELLI V. – PORTIER Ph. - SIMON D. - TABOURET V. – VENUAT J.

Absents ayant donné procuration: BARBOSA J. - CHABROL J-E. – DUMONT S. - GALLEAZZI J.

Absent : LAPARRA L.

Secrétaire de séance : VENUAT J.

.....

A l'ouverture de la séance, le maire a proposé l'ajout de plusieurs points à l'ordre du jour :

- Détermination du prix de vente d'une partie de la parcelle AA 76 à la Communauté de Communes au point 9
- Loyer de la Maison d'Assistantes Maternelles en point 12
- Loyer du garage communal rue du Pressoir en point 13

1-Présentation du TIPI:

Après avoir entendu l'exposé de Mme MAGNET de la Direction Générale des Finances Publiques, le conseil municipal a voté l'adhésion au service de paiement des titres par carte bancaire sur internet pour les frais de restauration scolaire et d'accueil périscolaire.

2-Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux :

Le conseil municipal a décidé de présenter trois dossiers au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux :

- 1°) Travaux de gros entretien des bâtiments communaux
- 2°) Sécurité routière sur la RD 114
- 3°) Travaux pour le local affecté à la Maison d'Assistantes Maternelles

La subvention globale attendue est de 103 604,59 € pour un montant de travaux de 316 484,36 € HT.

3-Demandes de subventions au Conseil Départemental :

Trois dossiers de demande d'aide seront transmis au Conseil Départemental pour aider au financement du remplacement de menuiserie sur divers bâtiments communaux, des travaux de voirie communale et des travaux de restauration des menuiseries et des parements extérieurs du Donjon de la Toque. Le montant global sollicité s'élève à 185 073,43 € pour 700 152,05 € HT de travaux.

4-Demandes de subventions au Conseil Régional :

Deux dossiers de demande d'aide seront transmis au Conseil Régional. Le premier pour aider au financement de l'acquisition de tableaux numériques pour équiper les 8 classes de l'école primaire (coût de l'opération : 35 000 € HT), participation escomptée de 20 % par la Région (5 804,80 €), de 40 % au titre du Fonds Européen de Développement Régional (11 609,60 €) et de 10 % par la Communauté de Communes du Pays d'Huriel (2 902,40 €).

Le deuxième dossier présenté concerne les travaux de remplacement des menuiseries et des parements extérieurs du Donjon de la Toque pour lesquels une aide de 107 975 € est attendue.

5-Demande de subvention au titre de la répartition des amendes de police :

Un dossier de demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de la répartition des amendes de police va être déposé pour aider au financement de travaux de sécurité routière sur la RD 114 dans la traversée du village de la Genebrière. Le coût de l'opération d'un montant de 46 458,50 € HT peut être subventionné à hauteur de 11 250 €.

6-Construction d'un accueil périscolaire : déclarations de sous-traitance :

Le conseil municipal a validé le recours aux sous-traitants proposés par Pi Constructions, entreprise titulaire du lot 1 (clos et couvert) pour la construction de l'accueil périscolaire. Les entreprises proposées sont :

- ROJIN (Pantin) : montage de maçonnerie en briques et éléments en béton armé pour un montant de 5 000 € HT maximum
- Miroiterie de la Loue (St Victor) : réalisation de menuiseries extérieures PVC et aluminium pour un montant de 25 000 € HT maximum
- Sarl TOUSSAINT (DOMERAT) : Couverture en tuiles et zinguerie pour un montant maximum de 17 741,22 € HT maximum
- Entreprise DELARBRE (DOMERAT) : Charpente industrialisée et habillages bois et PVC pour un montant de 5 313 € HT maximum

7-Personnel communal :

- Un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps plein sera créé à partir du 21 mars 2016 et pourvu en interne par une intégration directe d'un agent déjà en place dans la collectivité.
- Un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe temporaire sera créé au service de l'accueil périscolaire pour la période du 21 mars au 31 août pour une durée hebdomadaire de 23 heures.

8-Indemnité de fonction du maire :

Bien que la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 ait introduit de nouvelles dispositions concernant les indemnités des maires, le conseil municipal a souhaité confirmer la répartition fixée par délibération du 11 avril 2014.

9-Transfert de compétences à la communauté de communes du Pays d'Huriel :

L'assemblée a voté le transfert de deux compétences nouvelles à la Communauté de Communes du Pays d'Huriel, il s'agit de la « Construction et gestion des Maisons de Santé » et de la « Création et gestion d'une baignade biologique au plan d'eau d'Herculat sur la commune de Treignat ».

La cession d'une partie de la parcelle AA 76, à l'euro symbolique, à la Communauté de Communes dans le but d'implanter la Maison de Santé a également été validée à l'unanimité.

10-Demande de subvention pour le séjour au ski des élèves de 5ème :

Le conseil municipal a décidé de verser une subvention de 600 € à l'association des familles, à charge pour elle de répartir ce montant entre les douze familles des enfants d'Huriel qui participeront au séjour au ski prévu du 5 au 10 avril 2016.

11-Contrat de maintenance matériel et logiciels informatiques :

Les contrats de maintenance du matériel informatique et des logiciels signés avec la société CERIG seront regroupés sur deux contrats seulement dans un souci de simplification. A cette occasion, plusieurs petits matériels (souris, claviers, écrans) devenus peu chers à l'acquisition seront retirés de la maintenance.

12-Loyer de la Maison d'Assistantes Maternelles :

Le loyer qui sera demandé aux assistantes maternelles pour l'occupation de l'appartement situé au-dessus de la Poste a été fixé à 150 € mensuels pendant les douze premiers mois.

13 – Loyer du garage communal rue du Pressoir :

Le garage situé sous les bureaux de la Poste, côté rue du Pressoir, devenu vacant sera proposé à la location pour 80 € mensuels.

14- Affaires générales :

Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, une motion relative au projet de Mines d'Or en Creuse demandant à Monsieur le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, le retrait du permis exclusif de recherche de mines d'or dit « PER de Villeranges » délivré à la société COMINOR.

.....

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 29 mars à 19 heures.